

Sur le départ, Mgr Pontier ne cache plus son hétérodoxie

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Conférence épiscopale](#), [Eglise en France](#), [En Une](#), [Opposition au Pape](#), [Perepiscopus](#), [Relativisme](#)

Date : 11 avril 2019



L'archevêque de Marseille sur le départ et bientôt ex-président de la CEF (au 1er juillet prochain) a été interrogé par "La Provence". Il y avoue sa rupture avec des pans entiers de la foi catholique :

«Il se peut qu'un jour nous ayons des femmes prêtres ou des hommes mariés ordonnés. Mais ce n'est pas par là qu'il faut commencer», «Ce qui importe, c'est d'exercer le pouvoir d'une autre manière. Être plus à l'écoute de la société qui nous entoure».

Il n'y aura jamais de femme prêtre dans l'Eglise catholique, qui n'a pas reçu de mandat pour cela. Contrairement aux prêtres mariés, qui existent déjà dans l'Eglise catholique, une femme prêtre n'est pas possible. C'est pourquoi la déclaration de Mgr Pontier est ahurissante.

Le 22 mai 1992, Jean-Paul II, dans la lettre apostolique *Ordinatio sacerdotalis* adressée aux évêques de l'Église catholique, rappelle :

«C'est pourquoi, pour dissiper tout doute sur une question de grande importance», «je déclare que l'Église n'a nullement le pouvoir de conférer l'ordination sacerdotale aux femmes et que cette déclaration doit être tenue définitivement par tous ses fidèles».

Le cardinal Ratzinger, préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi, a affirmé que la Lettre apostolique *Ordinatio sacerdotalis* a un caractère permanent et définitif car elle appartient au dépôt de la foi.

On comprend mieux pourquoi le secrétaire général de la CEF, Mgr [Ribadeau-Dumas](#) n'a pas été repris, **suite à ses propos également gravement hétérodoxes**. Et quand on constate que son successeur [semble être](#) un habitué des loges maçonniques, on comprend qu'il y a une mafia qui pilote la CEF...